



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E156877

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2021

ÉDITÉ LE 23/09/2020

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 25/11/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siren : 485 219 992 00057

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 83 04394 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000 / 001 555777/1

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 555777/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2019

Raison sociale : AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT

8 RUE GUTENBERG
63360 GERZAT

Téléphone : 04 73 24 57 76

Fax : 04 73 24 24 61

Portable :

Site Internet :

E-mail : aab63@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

GIET CHRISTOPHER GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	12/12/2019
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/09/2020

Domaines RGE de travaux couverts

Domaines	Date d'attribution
o Pompe à chaleur et/ou Chauffe-eau thermodynamique	17/09/2020
o Chaudières à condensation ou à micro-cogénération gaz ou fioul	16/12/2018
o Équipements électriques hors ENR : chauffage, eau chaude, éclairage	16/12/2018

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Alain MAUGARD

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT

6 rue Gutenberg
63360 GERZAT

Tél. 04 73 24 57 76 Fax 04 73 24 24 61

Mail : aab63@wanadoo.fr

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessous, en vigueur à la date de la demande.